RÈGLEMENT DE JEU - TCHANCHINA

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

EKLECTIC, Société **S.A.R.L** au capital de 5 500 000 TND, titulaire de l'Identifiant Unique numéro 1631618/Y, ayant son siège social à Résidence Laguna, Bloc D, 2ème étage, App N°D7, Les Berges du Lac 2, 1053, Tunis, Tunisie, représentée par son Gérant Monsieur Anis ABIDI, dûment habilité à l'effet des présentes.

En partenariat avec La Société Nationale des Télécommunications « Tunisie Telecom », société anonyme au capital de 1400 Millions de Dinars, dont le siège social est situé à Avenue Zohra Faiza, Lotissement AFH B10&B11 - Centre Urbain Nord, 1003 - Tunis, titulaire de l'identifiant unique numéro 0425665X, et représentée par son Président Directeur Général.

Organisent un jeu Web à Caractère culturel : le patrimoine oral et traditionnel tunisien (ci-après dénommé "**TCHANCHINA BY TT**") dont les conditions ci-dessous définies.

ARTICLE 2 : PRESENTATION ET PRINCIPE

Il s'agit d'un jeu en ligne par lequel l'utilisateur peut s'inscrire via le site web mobile dédié pour répondre à des questions de culture générale (devinettes traditionnelles, proverbes en dialecte tunisien, histoire de la Tunisie) afin de gagner de nombreux lots.

ARTICLE 3 : DATE ET DUREE

TCHANCHINA BY TT est accessible sur le terrain à tout moment pendant la période du **jeudi 1er novembre 2026 à** partir de 00 :00 :00 heures jusqu'au **mardi 29 janvier 2027** à 23 :59 :59. La durée totale est de 90 jours.

ARTICLE 4 : MODE DE PARTICIPATION

L'accès au jeu en ligne est ouvert à toute personne résidente en Tunisie sauf celles citées dans l'**article 5** du présent règlement.

L'accès au jeu en ligne **TCHANCHINA BY TT** est sans obligation d'achat.

Le jeu « **TCHANCHINA BY TT»** est disponible en langue arabe et comporte trois niveaux: TCHANCHINA تشنشينة– KELMZMEN كلام زمان– Twere5 Tounsia توارخ تونسية . Chaque niveau est indépendant de l'autre et chaque joueur peut participer à une ou plusieurs phases du jeu :

1- Niveau Tchanchina :

Pour participer à ce niveau, l'utilisateur peut utiliser l'une des méthodes mentionnées ci-dessous :

* Par l'envoi d'un courrier postal contenant les coordonnées du participant (numéro du téléphone mobile, nom et prénom, CIN et adresse) à l'adresse de l'huissier notaire chargé de dépôt du présent règlement du jeu. Il sera ajouté manuellement à la date de réception de la lettre.
*Via le Site Web dédié https://tchanchina.com où il est invité à renseigner son numéro de téléphone et le mot de passe reçu gratuitement par SMS puis appuyer sur « **PARTICIPER** » pour confirmer sa participation.
*En composant le code USSD ***500*1#** puis cliquer sur l'URL du jeu https://tchanchina.com reçu par SMS, saisir le numéro de téléphone mobile et le mot de passe puis appuyer sur le bouton « **COMMENCER LE JEU** ».

Fonctionnement du jeu :

Une fois inscrit, le participant reçoit chaque jour un pack de 3 devinettes, avec 4 propositions de réponses par énigme. Le principe du jeu est de choisir la bonne réponse en un minimum de temps.
Pour enregistrer sa participation, chaque utilisateur doit confirmer son choix en appuyant sur le bouton « **CONFIRMER VOTRE CHOIX** » et passer à l'énigme suivant.

Règles de Validation de la Participation au jeu

* Chaque participant est autorisé à utiliser un seul numéro mobile durant toute la durée du jeu.
* Chaque participant peut remporter le même lot plusieurs fois à condition d'utiliser un seul numéro de téléphone durant toute la période du jeu.

Tarif et Offre de bienvenue :

* Le client reçoit le premier jour une partie d'essai gratuite et à partir du deuxième jour, le coût de l'abonnement * sera facturé à 0,600 TND TTC par jour.

Lots mis en jeu

* 3 lots CASH d'une valeur de 20 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027. (Calendrier des Tirages en annexe)

Règles d'attribution des points & étoiles :

* Pour chaque bonne réponse, le participant gagnera le nombre de secondes non consommées (Exemple : s'il répond correctement en 10 seconde, il gagne 20 points)
* Chaque mauvaise réponse = 0 point
* Si les 30 secondes sont écoulées sans réponse, le participant perd 5 points
* Les cinq premiers participants au classement hebdomadaire de ce niveau obtiendront chaque semaine un ensemble d'Etoiles selon leur position au classement, avec l'accord de 5 Etoiles au premier chaque semaine, 4 Etoiles au deuxième chaque semaine, 3 Etoiles au troisième chaque semaine, 2 Etoiles au quatrième chaque semaine et 1 Etoile au cinquième chaque semaine. En cas d'égalité entre deux participants en termes de nombre de points, celui qui les a collecté en premier aura l'avantage de priorité au classement.

Désignation des Gagnants

*Dans le cas où 2 participants ou plus ont donné la bonne réponse, la désignation du gagnant se fera sur la base d'un tirage au sort effectué par l'huissier de justice chargé du présent Jeu.
* Le lot CASH sera attribué par tirage au sort sur la base de nombre de points cumulés durant chaque mois.

Désinscription du jeu :

* Le client peut se désinscrire GRATUITEMENT à tout moment en composant le code USSD***500*4*1#.**
* La réinscription ne donne plus le droit à une partie gratuite.

2- Niveau KlemZmen:

Pour participer à ce niveau, l'utilisateur peut utiliser l'une des méthodes mentionnées ci-dessous :

* Par l'envoi d'un courrier postal contenant les coordonnées du participant (numéro du téléphone mobile, nom et prénom, CIN et adresse) à l'adresse de l'huissier notaire chargé de dépôt du présent règlement du jeu. Il sera ajouté manuellement dès la date de la réception de la lettre.
* Via le Site Web dédié https://klemzmen.com où il est invité à renseigner son numéro de téléphone et le mot de passe reçu gratuitement par SMS puis appuyer sur « **PARTICIPER** » pour confirmer sa participation.
* En composant le code USSD ***500*2#** puis cliquer sur l'URL du jeu https://klemzmen.com reçu par SMS, saisir le numéro de téléphone mobile et le mot de passe puis appuyer sur le bouton « **COMMENCER LE JEU**

Fonctionnement du jeu :

Une fois inscrit, le participant reçoit chaque jour un pack de 3 proverbes à compléter, avec 4 propositions de réponses par proverbe. Le principe du jeu est de choisir la bonne réponse en un minimum de temps.
Pour enregistrer sa participation, chaque utilisateur doit confirmer son choix en appuyant sur le bouton « **CONFIRMER VOTRE CHOIX** » et passer au proverbe suivant.

Règles de Validation de la Participation au jeu

* Chaque participant est autorisé à utiliser un seul numéro mobile durant toute la durée du jeu.
* Chaque participant peut remporter le même lot plusieurs fois à condition d'utiliser un seul numéro de téléphone durant toute la période du jeu.

Tarif et Offre de bienvenue :

* Le client reçoit le premier jour une partie d'essai gratuite et à partir du deuxième jour, le coût de l'abonnement * sera facturé à 0,600 TND TTC par jour.

Lots mis en jeu

* 3 lots CASH d'une valeur de 15 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027. (Calendrier des Tirages en annexe)

Règles d'attribution des points & étoiles :

* Pour chaque bonne réponse, le participant gagnera le nombre de secondes non consommées (Exemple : s'il répond correctement en 10 seconde, il gagne 20 points)
* Chaque mauvaise réponse = 0 point
* Si les 30 secondes sont écoulées sans réponse, le participant perd 5 points
* Les cinq premiers participants au classement hebdomadaire de ce niveau obtiendront chaque semaine un ensemble d'Etoiles selon leur position au classement, avec l'accord de 5 Etoiles au premier chaque semaine, 4 Etoiles au deuxième chaque semaine, 3 Etoiles au troisième chaque semaine, 2 Etoiles au quatrième chaque semaine et 1 Etoile au cinquième chaque semaine. En cas d'égalité entre deux participants en termes de nombre de points, celui qui les a collecté en premier aura l'avantage de priorité au classement.

Désignation des Gagnants

*Dans le cas où 2 participants ou plus ont donné la bonne réponse, la désignation du gagnant se fera sur la base d'un tirage au sort effectué par l'huissier de justice chargé du présent Jeu.
* Le lot CASH sera attribué par tirage au sort sur la base de nombre de points cumulés durant chaque mois.

Désinscription du jeu :

Le client peut se désinscrire GRATUITEMENT à tout moment en composant le code USSD***500*4*2#.**
La réinscription ne donne plus le droit à une partie gratuite.

3- Niveau Twere5 Tounsia:

Pour participer à ce niveau, l'utilisateur peut utiliser l'une des méthodes mentionnées ci-dessous :

* Par l'envoi d'un courrier postal contenant les coordonnées du participant (numéro du téléphone mobile, nom et prénom, CIN et adresse) à l'adresse de l'huissier notaire chargé de dépôt du présent règlement du jeu. Il sera ajouté manuellement dès la date de la réception de la lettre.
* Via le Site Web dédié https://twere5tounsia.com où il est invité à renseigner son numéro de téléphone et le mot de passe reçu gratuitement par SMS puis appuyer sur « **PARTICIPER** » pour confirmer sa participation.
* En composant le code USSD ***500*3#** puis cliquer sur l'URL du jeu https://twere5tounsia.com reçu par SMS, saisir le numéro de téléphone mobile et le mot de passe puis appuyer sur le bouton « **COMMENCER LE JEU »**

Fonctionnement du jeu :

Une fois inscrit, reçoit chaque jour un pack de 3 questions sur l'histoire de la Tunisie avec 4 propositions de réponses par question. Le principe du jeu est de choisir la bonne réponse en un minimum de temps.
Pour enregistrer sa participation, chaque utilisateur doit confirmer son choix en appuyant sur le bouton « **CONFIRMER VOTRE CHOIX** » et passer à la question suivante.

Règles de Validation de la Participation au jeu

* Chaque participant est autorisé à utiliser un seul numéro mobile durant toute la durée du jeu.
* Chaque participant peut remporter le même lot plusieurs fois à condition d'utiliser un seul numéro de téléphone durant toute la période du jeu.

Tarif et Offre de bienvenue :

* Le client reçoit le premier jour une partie d'essai gratuite et à partir du deuxième jour, le coût de l'abonnement sera facturé à 0,600 TND TTC par jour.

Lots mis en jeu

* 3 lots CASH d'une valeur de 10 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027. (Calendrier des Tirages en annexe)

Règles d'attribution des points & étoiles :

* Pour chaque bonne réponse, le participant gagnera le nombre de secondes non consommées (Exemple : S'il répond correctement en 10 seconde, il gagne 20 points)
* Chaque mauvaise réponse = 0 point
* Si les 30 secondes sont écoulées sans réponse, le participant perd 5 points
* Les cinq premiers participants au classement hebdomadaire de ce niveau obtiendront chaque semaine un ensemble d'Etoiles selon leur position au classement, avec l'accord de 5 Etoiles au premier chaque semaine, 4 Etoiles au deuxième chaque semaine, 3 Etoiles au troisième chaque semaine, 2 Etoiles au quatrième chaque semaine et 1 Etoile au cinquième chaque semaine. En cas d'égalité entre deux participants en termes de nombre de points, celui qui les a collecté en premier aura l'avantage de priorité au classement.

Désignation des Gagnants

*Dans le cas où 2 participants ou plus ont donné la bonne réponse, la désignation du gagnant se fera sur la base d'un tirage au sort effectué par l'huissier de justice chargé du présent Jeu.
* Le lot CASH sera attribué par tirage au sort sur la base de nombre de points cumulés durant chaque mois.

Désinscription du jeu :

Le client peut se désinscrire GRATUITEMENT à tout moment en composant le code USSD***500*4*3#.**
La réinscription ne donne plus le droit à une partie gratuite.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Sont exclus de la participation à ce jeu le personnel et les familles du personnel de :
- TUNISIE TELECOM
- EKLECTIC
- Huissier de justice et le notaire chargés du présent règlement de **TCHANCHINA BY TT**.

ARTICLE 6 : IDENTIFICATION DES LOTS

1. **VOLET JEU**

Le nombre et la valeur marchande des lots mis en jeu :

- (03) Trois gagnants remporteront chacun un lot CASH d'une valeur de **20 000 TND***, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois , le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027. (03) Trois gagnants remporteront chacun un lot CASH d'une valeur de **15 000 TND***, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027.

- (3) gagnants remporteront chacun la somme de **10 000 TND***, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027.

Au total la valeur des lots est de : **135 000 TND** (Cent Trente-cinq Mille Dinars)

Fréquence d'attribution	Nombre de lots	Nature du lot	Niveau Tchanchina	Niveau KlemZmen	Niveau Twere5 Tounsia	Total
Lots Mensuels	03	Cash	20 000 TND			60 000 TND
Lots Mensuels	03	Cash		15 000 TND		45 000 TND
Lots Mensuels	03	Cash			10 000 TND	30 000 TND
	09					**135 000 TND**

2. VOLET MARKETPLACE

Une MarketPlace développée au sein du portail pour permettre aux participants de débloquer des lots instantanés en se basant sur le nombre d'Etoiles collectés par chaque participant.

* (03) Trois gagnants au maximum pourront débloquer chacun **1 SmartWatch** d'une valeur de **1 000 TND TTC** sur la base de nombre d'Etoiles collectés, qui devront être un minimum de 100 Etoiles pour débloquer ce lot.

* (04) Quatre gagnants au maximum pourront débloquer chacun **1 Chèque Cadeau** d'une valeur de **500 TND TTC** sur la base de nombre des Etoiles collectés, qui devront être un minimum de 50 Etoiles pour débloquer ce lot.

Au total, la valeur maximale des lots du volet MARKETPLACE est de : **5 000 TND (Cinq mille Dinars)**

*** Fiscalité :**

Selon la réglementation en vigueur, les montants payés Cash en Dinars tunisien sont passibles d'une retenue à la source au titre de l'impôt sur les revenues.

Les montants CASH ont payables en dinars tunisien par le partenaire via chèque bancaire et/ou mandat postal.

ARTICLE 7 : DESIGNATION DES GAGNANTS

1. VOLET JEU

09 lots sont mis en jeu, répartis comme suit : Voir Annexe : Calendrier des Tirages

- (03) Trois gagnants issus de la base de données **Tchanchina,** remporteront chacun **un Lot CASH** d'une valeur de 20 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027.
- (03) Trois gagnants issus de la base de données **KlemZmen,** remporteront chacun **un Lot CASH** d'une valeur de 15 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois, le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027.
- (03) gagnants issus de la base de données **Twere5 Tounsia**, remporteront chacun **un Lot CASH** d'une valeur de 10 000 TND, soumis aux retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenues selon la règlementation en vigueur, à raison d'un (1) gagnant par mois le 29/11/2026, le 27/12/2026 et le 29/01/2027.

2. VOLET MARKETPLACE

07 lots sont mis en jeu pour le Volet MARKETPLACE, répartis comme suit :

* (03) Trois gagnants au maximum pourront débloquer chacun **1 SmartWatch** d'une valeur de **1 000 TND TTC** sur la base de nombre d'Etoiles collectés, qui devront être un minimum de 100 Etoiles pour débloquer ce lot.

* (04) Quatre gagnants au maximum pourront débloquer chacun **1 Chèque Cadeau** d'une valeur de **500 TND TTC** sur la base de nombre des Etoiles collectés, qui devront être un minimum de 50 Etoiles pour débloquer ce lot.
Au total, la valeur maximale des lots du volet MARKETPLACE est de : **5 000 TND (Cinq mille Dinars)**

ARTICLE 8 : IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS ET DES GAGNANTS
Pour chaque tirage, un gagnant et neuf remplaçants seront sélectionnés. Si le gagnant principal (ou l'un de ses remplaçants) ne répond pas à 3 appels à un intervalle de 15 min le jour du tirage ou il est injoignable sur sa ligne téléphonique (après trois tentatives d'appel) ou refuse le prix, EKLECTIC et en présence de l'Huissier de justice "Maitre ISLEM BEN SETHOM" prendra contact avec le premier gagnant de remplacement dans l'ordre d'apparition suite à la procédure de sélection des Gagnants et l'informera qu'il a gagné le prix
Chaque participant sera identifié par son numéro de portable (MSISDN) qui lui est attribué lors de l'achat de la ligne GSM. Le contrat de vente faisant foi.

Les gagnants au jeu Web **TCHANCHINA BY TT** devront être les propriétaires de la ligne GSM avec laquelle ils ont joué.

Si une personne participe au Jeu avec une ligne (un MSISDN) qui n'est pas sa propriété et que cet MSISDN est sélectionnée comme Gagnant par la procédure de désignation des gagnants, cette personne doit, pour bénéficier du Lot en question, présenter un acte de cession du lot ou une procuration écrite par le propriétaire de la Ligne (du MSISDN)

Pour retirer le lot en question, Les gagnants mineurs devront se faire représenter par un adulte ascendant direct ou tuteur légal, munis d'un acte de naissance du mineur en question et de la CIN du représentant.

Tout gagnant ayant des factures de Tunisie Telecom non payées ne peut bénéficier de son gain que suite au règlement de la totalité de ses dus et ce dans un délai ne dépassant pas les 7 jours ouvrables à l'annonce. Faute de quoi un autre gagnant sera désigné selon la procédure de sélection mentionné ci-dessus.

Un gagnant à la possibilité de gagner plusieurs fois le même lot, à condition d'utiliser un seul numéro mobile durant toute la période du jeu.

Les tirages au sort seront réalisés sous le contrôle de l'Huissier de justice, Maitre Islem BEN SETHOM dont le cabinet est à 18 bis rue Ibn Khaldoun, Tunis.

ARTICLE 8 : MODE DE DECLARATION DES RESULTATS
EKLECTIC contactera chaque gagnant par téléphone. Celui-ci sera invité au siège de ladite société, ou à lieu désigné par EKLECTIC pour la cérémonie de remise des lots, afin d'obtenir son cadeau. Le gagnant doit ramener sa carte d'identité afin de vérifier qu'il est bien le propriétaire de la ligne GSM, et une preuve (Contrat, facture téléphonique, etc) prouvant que la ligne (le MSISDN) est le sien, sinon dans le cas échéant une procuration ou un acte de concession du lot en question par le propriétaire de la ligne (de l'MSISDN) à l'utilisateur de la ligne (de l'MSISDN).
Le résultat sera annoncé sur la page officielle de Tunisie Telecom :
https://www.facebook.com/TunisieTelecom.PageOfficielle et sur les sites web dédiés aux jeux
https://tchanchina.com, https://www.klemzmen.com & https://twere5tounsia.com
L'attribution des lots se fera maximum 45 jours après la fin du jeu.
Le délai maximum pour réclamer les lots sera 60 jours à partir de la date de remise des lots.

ARTICLE 9 : DEPOT DU REGLEMENT
Le présent règlement est déposé auprès du notaire Maître Leila Dridi dont le cabinet est situé dans Rue Mohamed Ali Résidence Zitouna, Rades ben Arous.

Ce règlement sera communiqué gratuitement à toute personne faisant la demande à cette adresse.

Les tirages au sort seront réalisés sous le contrôle de l'Huissier de justice, Maitre ISLEM BEN SETHOM dont le cabinet est à 18 bis rue Ibn Khaldoun, Tunis.

ARTICLE 10 : CONTROLES ET RESERVES

La Société organisatrice se réserve le droit, notamment en cas de force majeure, d'écourter, de prolonger, de suspendre et/ou de modifier le jeu.
Dans le cas échéant les participants au jeu seront informés à l'avance par SMS et un avenant à ce règlement indiquant les nouvelles conditions sera déposé.

ARTICLE 11 : SERVICE CLIENT

La Société Promoteur met à la disposition des participants un Service Client joignable par téléphone (1298) pour toute demande d'information ou de réclamation. De même EKLECTIC assurera un support de deuxième niveau par e-mail et téléphone pour les équipes de Tunisie Télécom.

ARTICLE 12 : ANNULATION DU JEU TCHANCHINA BY TT

Les sociétés organisatrice et promoteur pourront annuler et modifier tout ou partie du présent JEU dans les cas de force majeure ou s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit et notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au présent jeu ou de la détermination des gagnants.

En cas de fraude ou de tentative de fraude du participant ou du gagnant, elles se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les gains aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

En particulier, sont considérées comme frauduleuses les méthodes de participation automatiques au moyen d'un logiciel, d'un matériel, d'un automate ou de tout autre dispositif qui ne constitue pas une participation manuelle.

ARTICLE 13 : DEPOT DU REGLEMENT ET TIRAGES

Le présent règlement du jeu en ligne est déposé chez Le Notaire, Leila Dridi, domicilié de TCHANCHINA BY TT.
Ce règlement sera communiqué gratuitement à toute personne faisant la demande à cette adresse.

Les tirages au sort seront réalisés sous le contrôle de l'Huissier de justice, Maitre Islem BEN SETHOM dont le cabinet est à 18 bis rue Ibn Khaldoun, Tunis.

ARTICLE 14 : EXPLOITATION DES DONNEES PERSONNELLES DES GAGNANTS

Chaque participant, s'il devient gagnant, autorise les organisateurs, ainsi que l'ensemble des sociétés de son groupe, à citer son nom et ses coordonnées, et à utiliser ses photos, Vidéos, déclarations lors de la remise des lots par tous procédés et sur tous supports, pendant une durée de cinq (5) ans, aux fins de promotion de leurs services respectifs, sans que ceci lui ouvre d'autre droit, rémunération ou indemnité que la remise du prix attribué.

ARTICLE 15 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu liées à l'envoi et à la remise des lots gagnés sont traitées conformément à la Loi organique n°2004-63 du 27/07/2004 et toute nouvelle loi qui serait promulgué pendant ou après la fin de jeu portant sur la protection des données à caractère personnel

ARTICLE 16 : RESPONSABILITE

Les SMS MO et/ou MT qui n'arriveraient aux participants pendant la durée de **TCHANCHINA BY TT** pour quelle que raison que ce soit n'entraînent pas la responsabilité des organisateurs qui, de bonne foi, s'en remettent à la diligence du réseau.

ARTICLE 17 : LITIGE

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement. En cas de désaccord définitif, et sous réserves des dispositions légales, les tribunaux de Tunis 1 seront seuls compétents.

ARTICLE 18 : ACCEPTATION DES TERMES DU REGLEMENT

La participation à ce jeu entraîne l'entière acceptation des dispositions du présent règlement du jeu en ligne dans leur intégralité, et ce, compris d'éventuelles modifications ultérieures ou annulation pouvant être rendues nécessaires, par exemple, en cas de force majeure.

Tunis le 30/10/2026

Annexe 1 : Calendrier des Tirages

Niveau Tchanchina

#	Date	Lots mensuels	Type du lot	Période de tirage		Type du tirage
1	Dimanche 29 novembre 2026	20 000 TND	CASH	01/11/2026	29/11/2026	Tirage au sort
2	Dimanche 27 décembre 2026	20 000 TND	CASH	30/11/2026	27/12/2026	Tirage au sort
3	Mardi 29 janvier 2027	20 000 TND	CASH	28/12/2026	29/01/2027	Tirage au sort
		60 000 TND				

Niveau Klem Zmen

#	Date	Lot mensuels	Type du lot	Période de tirage		Type du tirage
1	Dimanche 29 novembre 2026	15 000 TND	CASH	01/11/2026	29/11/2026	Tirage au sort
2	Dimanche 27 décembre 2026	15 000 TND	CASH	30/11/2026	27/12/2026	Tirage au sort
3	Mardi 29 janvier 2027	15 000 TND	CASH	28/12/2026	29/01/2027	Tirage au sort
		45 000 TND				

Niveau Twere5 Tounsia

#	Date	Lots mensuels	Type du lot	Période de tirage		Type du tirage
1	Dimanche 29 novembre 2026	10 000 TND	CASH	01/11/2026	29/11/2026	Tirage au sort
2	Dimanche 27 décembre 2026	10 000 TND	CASH	30/11/2026	27/12/2026	Tirage au sort
3	Mardi 29 janvier 2027	10 000 TND	CASH	28/12/2026	29/01/2027	Tirage au sort
		30 000 TND				